



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 15 – 8 JANVIER 2016

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

OFFICIALISATION
DU NOUVEAU
PROGRAMME
NUCLEAIRE SUD-
AFRICAIN

TRANSFERTS DE
LA DIASPORA VERS
LE NIGERIA : 21
Mds USD EN
2015

ALSTOM LIVRE LE
1^{ER} TRAIN
PERIURBAIN A
PRASA

FINANCEMENT DE
LA BAFD POUR LE
BARRAGE DE
RUZIZI III

MEDINE INVESTIT
DANS UN CAMPUS
UNIVERSITAIRE
PANAFRICAIN A
MAURICE

CORNE DE
L'AFRIQUE :
EXPERTISE
FRANCE
TRAVAILLE SUR
LES DEFIS
MIGRATOIRES

FIN DES
DELESTAGES
ELECTRIQUES AU
GHANA ?

PROGRES DE
L'INTERCONNEXION
PAR FIBRE
OPTIQUE CONGO-
GABON

L'AFD FINANCE LE
PLAN DIRECTEUR
DE LA
DISTRIBUTION
D'ELECTRICITE AU
KENYA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

ACTUALITE REGIONALE

▼ Le Japon devrait financer l'axe routier sous-régional Cameroun-Congo

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) devrait accorder 25 Mds FCFA (38 M EUR) au Cameroun pour participer à la construction de l'axe routier reliant Mintom (Sud-Cameroun) à Lélé (Nord-Congo), long de 67,5 km. Ce segment est une composante du projet de l'axe routier (651 km, dont 335 km en territoire congolais et 216 km en territoire camerounais) devant relier les villes de Sangmélina au Cameroun et d'Ouessou au Congo. Le financement japonais devrait permettre de boucler l'enveloppe nécessaire à la construction de la partie camerounaise de cette route, d'un coût estimé à 119,8 Mds FCFA (182,6 M EUR) et qui a requis le financement de plusieurs bailleurs de fonds.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Rapport du PNUD sur le développement humain 2015 : en Afrique centrale, le Gabon reste le mieux classé et la RDC progresse de 10 places

La 24^{ème} édition du rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le développement humain a été publiée le 14 décembre, sur le thème "Le travail au service du développement humain". Au classement général, en ce qui concerne l'Afrique centrale, le Gabon occupe la 110^{ème} place (112^{ème} en 2014), le Congo la 136^{ème} place (140^{ème} en 2014), la Guinée Equatoriale la 138^{ème} place (144^{ème} en 2014), Sao Tomé et Príncipe la 143^{ème} place (144^{ème} en 2014), le Cameroun la 153^{ème} place (152^{ème} en 2014), la RDC la 176^{ème} place (186^{ème} en 2014), le Tchad la 185^{ème} place (184^{ème} en 2014) et la RCA la 187^{ème} place (185^{ème} en 2014).

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Le taux de croissance en zone CEMAC révisé à la baisse

Le comité de politique monétaire de la BEAC vient de revoir à la baisse les prévisions de croissance en zone CEMAC pour 2015, de 2,5% à 2,4%. Cette révision s'explique par la baisse des prix internationaux du pétrole, la crise en Centrafrique ainsi que la menace de Boko Haram au Cameroun et au Tchad. Le taux d'intérêt des appels d'offres est maintenu à 2,45%.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Le projet d'interconnexion Congo-Gabon par fibre optique progresse

Les travaux du projet CAB (Central African Backbone) ont été réalisés à plus de 55%. Les membres du comité de pilotage de ce projet, réunis en session ordinaire annuelle le 29 décembre à Brazzaville, ont annoncé la fin des travaux pour décembre 2016. Ce projet cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale à hauteur de 15 Mds FCFA (22,8 M€) consiste à déployer entre le Congo et le Gabon un réseau de fibre optique long de plus de 500 km qui longera le Chemin de fer Congo océan (CFCO) en traversant les villes de Pointe-Noire, Mbinda, Dolisie, Mont-Belo, Makabana, Bilinga et Mossendjo. Après l'interconnexion avec le Gabon, il serait également prévu de déployer un réseau de fibre optique entre le Congo et le Cameroun.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ EAC : appel de l'East African Business Council (EABC) à poursuivre la libéralisation au sein de l'EAC

L'EABC, organisation chargée de promouvoir les intérêts des acteurs privés de l'East African Community (EAC), a appelé à la libéralisation de l'espace aérien, du marché du travail, des services et des frais d'itinérance mobiles au sein des pays de l'EAC en 2016. L'EABC estime que les délais de mise en place des dispositions prévues dans le Protocole de marché commun de l'EAC maintiennent à un niveau élevé le coût des affaires au sein de la région. Le rapprochement des législations nationales dans le cadre du marché commun n'est pas effectif, malgré des initiatives parallèles pour accélérer le processus (Northern Corridor, One Network area programme).

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Corne de l'Afrique : répondre aux défis posés par les flux migratoires mixtes

A partir de janvier 2016, Expertise France mettra en œuvre l'initiative régionale Addressing mixed migration flows in Eastern Africa, financée par l'ICD Biens publics mondiaux et les défis qui les accompagnent de l'Union européenne à hauteur de 6 M EUR. Ce projet s'articule autour de trois composantes complémentaires : la mise en place et le renforcement de centres d'accueil et d'information pour les migrants, la lutte contre les réseaux criminels impliqués dans la traite et le trafic d'êtres humains (notamment à travers la collecte, l'analyse et le partage de données), ainsi que la création d'opportunités socio-économiques pour les personnes déplacées et les communautés hôtes au Sud Soudan.

✉ lisa.morillon@expertisefrance.fr

▼ Afrique de l'Ouest : la BRVM en tête des bourses africaines

En terminant l'année 2015 avec une progression de 17,8% de son indice composite, la Bourse régionale des valeurs mobilières de l'UEMOA s'est classée pour la première fois depuis sa création, en tête des bourses africaines en termes de progression de son indice de toutes les valeurs cotées. C'est ce qui ressort du dernier classement d'*African Markets* publié le 4 janvier, la bourse du Botswana arrivant en deuxième position avec 11,6% de progression annuelle.

✉ benoit.massuyeau@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Cameroun : loi de finances 2016, de nouvelles mesures fiscales

Le projet de LFI 2016 compte une quarantaine de nouvelles mesures fiscales. Parmi les plus importantes, on trouve :

- la mise en place d'une taxe de 2% sur le chiffre d'affaires des opérateurs de téléphonie,
- la levée de la mesure de défiscalisation des importations de riz et de ciment instituée en 2008. La taxe sera de 5% de la valeur des marchandises, contre 20% lors de sa suppression en 2008.
- la baisse des frais de cotisations et d'adhésion des PME aux centres de gestion agréés,
- l'allègement de la fiscalité des entreprises évoluant dans les secteurs où les prix sont homologués, par l'application du taux d'acompte de l'impôt sur les bénéfices de 2,2%, à leur marge et non plus à leur chiffre d'affaires.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : les recettes de l'eurobond et du renouvellement des licences d'Orange et MTN intégrées dans les budgets 2015 et 2016

Le chef de l'Etat modifie et complète par ordonnance certaines dispositions de la loi de finances initiale 2015, rehaussant ainsi le budget général de cet exercice à 3.992,6 Mds FCFA (contre 3.746,6 Mds FCFA en LFI 2015). Cette disposition a valeur de loi de finances rectificative et permet d'intégrer les recettes de l'eurobond et du renouvellement des licences des opérateurs de téléphonie mobile dans le budget 2015. Ainsi, 216 Mds FCFA (sur 450) sont introduits dans le budget 2015 au titre des recettes de l'eurobond, de même que 30 Mds FCFA (sur 150) le sont au titre des licences de téléphonie mobile, le reste de ces recettes étant intégrées dans le budget 2016.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : exécution budgétaire à fin septembre 2015

Les recettes s'établissent à 2.647,6 Mds FCFA (70,7 % de réalisation), elles se décomposent en recettes propres qui se chiffrent à 2.322,7 Mds (78,4% de réalisation) et en recettes sur financements extérieurs à 325,1 Mds FCFA. Les recettes propres augmentent sensiblement grâce à la forte contribution des recettes non pétrolières à 1.907 Mds FCFA avec un objectif fixé à 1.663,9 Mds FCFA. Les dépenses atteignent 2.591,3 Mds FCFA (69,2% de réalisation). Elles sont inférieures de 353 Mds FCFA aux prévisions à cette date. Ceci est dû, une fois encore, au taux de réalisation des dépenses en capital, 54,5%. Les dépenses courantes culminent à 1.684,5 Mds FCFA (78% de réalisation) et le service de la dette à 279,6 Mds FCFA, avec des prévisions à 363,5 Mds FCFA.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo : publication du rapport de la Banque mondiale sur la situation économique et financière du pays

D'après ce rapport, le Congo connaîtra une croissance de 3,5% en 2016 et de 5,6% en 2017, après un ralentissement de la croissance pour 2015 (prévision révisée à 2,6% en décembre). Ces relativement bonnes perspectives de croissance restent toutefois incertaines compte tenu du réendettement (dont le taux est estimé à 36% fin 2015), de la baisse continue du prix du pétrole, d'un déficit budgétaire croissant, ou encore de la baisse de la demande intérieure. Au final, le rapport incite le gouvernement à adopter une gestion budgétaire et fiscale dynamique.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo : les députés adoptent le budget de l'État 2016

Équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 3.779,4 Mds FCFA (5,8 Mds EUR), contre 2.715,1 Mds FCFA (4,1 Mds EUR) pour le budget 2015 révisé, le budget de l'État 2016 a été adopté, le 16 décembre, par la chambre basse du Parlement en première lecture.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo : les opérateurs économiques réclament à l'État 800 Mds FCFA (1,2 Md EUR) d'impayés

Des opérateurs économiques du Congo se sont réunis en assemblée générale, convoquée par l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc) le 10 décembre, afin d'exiger du gouvernement le paiement de ses dettes. Cumulée depuis près de 15 ans, cette dette intérieure est estimée à environ 800 Mds FCFA (1,2 Md EUR) et concerne plus de 4000 entrepreneurs. Le président de l'Unoc a demandé au gouvernement de "payer immédiatement" cette dette ainsi que le paiement de 324 Mds FCFA (493,9 M EUR), en tant que dédommagement suite à la perte des outils de production par les opérateurs économiques lors de la guerre civile (1993-1997).

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : le scepticisme du FMI sur les ajustements budgétaires

À l'issue de sa dernière mission de consultation pour l'année 2015, le FMI a exprimé ses réserves sur le projet d'ajustement budgétaire supplémentaire que voudraient initier les pouvoirs publics, en ce qu'il ne vise que «des augmentations modérées des dépenses courantes et des réductions des dépenses d'investissement». Pour préserver le niveau des investissements publics, le FMI préconise l'élargissement de l'assiette de l'impôt, la maîtrise de la masse salariale, la reprogrammation des projets de grande envergure ayant des répercussions économiques limitées à moyen terme et un recours plus large aux financements privés sur la base de partenariats publics-privés à partir d'une législation appropriée.

✉ thierry.blin@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée Equatoriale : l'Etat reconnaît une partie de sa dette vis-à-vis des entreprises

Le gouvernement a reconnu des arriérés de paiement de 850 Mds FCFA vis à vis de 46 entreprises, dont des entreprises françaises du BTP. Il a demandé aux banques d'octroyer à chacune de ces entreprises un prêt à moyen terme à 7 % à hauteur des arriérés certifiés. Ce prêt serait avalisé par ses soins et remboursés grâce à l'apurement progressif des arriérés.

✉ francois.giovalucchi@dgtresor.gouv.fr

▼ RDC : baisse de 17% de ses exportations en 2015

Au cours de la 11^{ème} réunion ordinaire du Comité de politique monétaire de la Banque centrale du Congo (BCC) du 10 décembre 2015 présidée par son gouverneur, ce dernier a reconnu que la RDC avait enregistré une baisse de 17% de ses exportations. Il souligne que le taux de croissance ressort à 7,5% en 2015 pour une prévision à 10,3%, en recul par rapport aux 9,5% de croissance de 2014.

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ **RDC : évaluation des politiques de la performance du Pays**

Au cours d'un atelier organisé conjointement par la Banque mondiale (BM) et le Gouvernement congolais, le 15 décembre 2015 à Kinshasa sur l'évaluation de l'évolution de la performance des politiques du pays (CPIA), il est ressorti que le score de la République Démocratique du Congo a progressé, sur une échelle de 6, de 2,7 à 2,9 en 2013 puis à 3 en 2014. Bien que le pays ait été le seul à avoir affiché une telle performance durant deux années consécutives, son score reste inférieur à la moyenne de 3.2 des pays de l'Afrique subsaharienne éligibles à l'association internationale pour le développement (IDA). La notation CPIA est un déterminant de l'allocation des fonds IDA entre les pays.

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ **RDC : le pays prévoit d'émettre un emprunt obligataire de près d'1Md USD en 2016**

La RDC envisage d'émettre un eurobond de près d'1Md USD, déjà inscrit dans le budget 2016, pour compenser la diminution attendue des recettes liées à la production minière et dédiées à des projets d'infrastructures. L'opération devrait marquer la première émission d'eurobond de la RDC noté B moins par Standard&Poor's.

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : hausse du volume des exportations de litchi attendue pour 2015-16**

Le Groupement des Exportateurs de Litchi (GEL) a annoncé que 20 000 tonnes de litchi seront exportés pendant la campagne 2015-2016, contre 17 500 tonnes en 2014. Deux facteurs sont à l'origine de cette hausse : les bonnes conditions météorologiques, favorables au grossissement des fruits, et l'amélioration des contrôles sanitaires (respect du taux de soufre autorisé). Les cours ont cependant diminué pour se situer entre 7,5 EUR et 10 EUR/kg, en raison de la hausse de l'offre mondiale (Afrique du Sud, Maurice, Madagascar, Mozambique et Réunion). En 2014, les exportations de litchi de Madagascar ont représenté 10 M EUR, soit 0,6% des exportations totales du pays.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : le FMI table sur un taux de croissance de l'ordre de 4% en 2016**

A l'issue de consultations menées dans le cadre de l'article IV, la délégation du FMI, qui s'est rendue à Maurice mi-décembre, a estimé que l'économie de ce pays insulaire avait fait preuve de résilience et que ses fondamentaux restaient très solides, tout en demandant la poursuite des réformes afin de réaliser des gains en productivité et en compétitivité. Pour 2016, le FMI mise sur un niveau de croissance proche de 4% et sur un taux d'inflation inférieur à 3%. Compte-tenu d'une augmentation probable des importations l'an prochain, le déficit du compte courant pourrait atteindre entre 6 et 6,5% du PIB en 2016.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : très bons résultats en perspective pour le secteur du tourisme**

Les résultats de l'activité touristique à Maurice de janvier à fin novembre 2015 font état d'une progression de 11% du nombre de visiteurs par rapport à 2014, avec un total de 1,18 million d'arrivées. Les meilleures performances sont enregistrées sur les marchés asiatiques avec + 42% de touristes venants de la Chine et + 16% de l'Inde. La situation difficile que connaissent plusieurs destinations touristiques traditionnelles (comme la Tunisie ou la Grèce) a

probablement favorisé la destination Maurice auprès de certains visiteurs. Avec 33% du total des visiteurs, la France (métropole et Réunion) reste en tête, suivi par le Royaume-Uni (11%), l'Afrique du Sud (8,4%), la Chine (8,3%), l'Allemagne (6,7%) et l'Inde (6,3%).

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Seychelles : nombre record de visiteurs en 2015

Pour la première fois le nombre de visiteurs accueilli dans l'archipel dépasse 250 000 : selon le Bureau National des statistiques des Seychelles, le nombre de visiteurs entre le 1er janvier et le 6 décembre 2015 s'est élevé à 254 000, soit une progression de 19% par rapport à la même période de 2014. Si la clientèle en provenance d'Asie est en augmentation (Chine, en particulier), la première source de visiteurs reste l'Europe occidentale avec en premier la France (Réunion comprise), suivie de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni. Le tourisme reste le 1^{er} pilier économique de cette petite économie insulaire qui regroupe pas moins de 115 îles.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : hausse du taux directeur de +50 pdb à 11%

Fin décembre, la Banque centrale a remonté de +50 pdb son taux directeur à 11 %, ainsi que le taux de facilité permanente de crédit, à 13 %, tout en diminuant celui des dépôts de 1,75 % à 0 %. Ces décisions sont intervenues en réponse aux pressions inflationnistes accrues, le taux d'inflation ayant pour le 11ème mois consécutif accéléré en novembre 2015, à 13,3 % en g.a. Par là même, les autorités monétaires espèrent aussi réduire la volatilité pesant sur le kwanza, qui s'est déprécié de -23,8 % en rythme nominal depuis janvier à l'égard du dollar, ainsi que l'écart de taux avec le taux de change au marché parallèle.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Botswana : révision à la baisse de la croissance en 2015

Au terme de la mission article IV, le FMI a revu à la baisse la prévision de croissance 2015 à 2,3 % en g.a contre 2,6 % annoncé en octobre, après 4,4 % en 2014, confirmant le net ralentissement de l'activité, conséquence de la faiblesse de la demande en diamants. Pour 2016, la croissance ne devrait accélérer que de façon graduelle. A la chute des revenus d'exportations minières s'ajoute la baisse des revenus de la SACU, qui affecte parallèlement les finances publiques, le FMI prévoyant un déficit de -1,4 % du PIB en 2015, ainsi que les comptes extérieurs. Le FMI a toutefois salué l'efficacité de la politique monétaire qui a permis de contenir l'inflation dans la limite basse de la fourchette de la Banque centrale (3-6 %).

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Mozambique : possible déclassement de la notation souveraine (Moody's)

Le 17 décembre, l'agence Moody's a ouvert la voie à une possible dégradation de la notation souveraine du Mozambique, ainsi que des obligations non garanties en devise d'EMATUM Finance 2020, actuellement au deuxième seuil (B2) sur les trois du grade très spéculatif. L'agence s'inquiète en effet des conditions extérieures adverses qui pèsent sur les comptes extérieurs, le metical (dépréciation de -29,7 % en rythme nominal en 2015) ainsi que sur les réserves de change. L'environnement extérieur affecte ainsi la soutenabilité de la dette externe du pays, à la fois publique (intégralement libellée en devises) et totale, qui atteint respectivement 60 % et 99 % du PIB en 2015.

✉ philippe.fouet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Namibie : baisse des prévisions de croissance (Banque centrale)**

Fin décembre, la Banque centrale a revu à la baisse ses prévisions de croissance à 4,5 % en 2015 (contre 5,0 % annoncé en juillet) et 4,3 % en 2016 (contre 5,5 %), confirmant le ralentissement de l'activité. Si le secteur minier a affiché des résultats positifs (+6,3 % en 2015), l'agriculture, la construction et les ventes de détail ont fortement pesé sur la performance de l'économie. En 2016, en dépit de la persistance de plusieurs risques (faiblesse des cours des matières premières, conditions climatiques défavorables, contraintes en matière de production électrique), cette dernière devrait profiter de la hausse de la production minière grâce à l'ouverture de nouvelles mines mais aussi du rebond du secteur agricole.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : 20,8 Mds USD de transferts des migrants reçus en 2015**

D'après un rapport de la Banque mondiale, les transferts de migrants vers le Nigéria ont atteint à 20,8 Mds USD en 2015, le pays atteignant le 6^{ème} rang mondial. En comparaison, les flux nets d'IDE et d'aide publique au développement étaient respectivement de 5,6 Mds USD et de 2,5 Mds USD en 2013. Environ 51,2% des émigrés nigériens dans les pays OCDE sont diplômés du supérieur. Le Nigéria est davantage un pays d'immigration que d'émigration : environ 1,1 million de nigériens résident à l'étranger tandis que le pays compte une population immigrée de 1,2 million de personnes, provenant principalement d'Afrique de l'Ouest.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : aide budgétaire de 90 M EUR de l'Union Européenne**

L'Union européenne a décaissé début janvier 2016 une aide budgétaire de 90 MEUR au profit du budget nigérien 2015, soit 98.5% des montants prévus. Ce montant comprend 52 M EUR au titre de la tranche fixe, 20 M EUR au titre de la tranche variable du programme « Contrat relatif à la Construction de l'Appareil de l'Etat » et 18 M EUR au titre du programme « Sécurité alimentaire ».

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : la production d'or stable à 50 tonnes en 2015**

Le Mali a produit 50 tonnes d'or en 2015 (46 tonnes par des voies industrielles, 4 tonnes par de l'orpaillage traditionnel) et entend relever sa production en 2016, consolidant ainsi sa place de troisième producteur africain, derrière l'Afrique du Sud et le Ghana. La production devrait en effet progresser significativement en 2016 avec le début de l'exploitation du gisement de Kofi par le canadien Endeavour Mining (1,8 tonne par an) et celle de la mine de Fekola exploitée par le canadien B2Gold.

✉ abdoulayeMalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ OHADA : rappel de l'unicité du référentiel comptable applicable dans l'espace juridique unifié

Dans son avis du 5 novembre 2015, la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA, réunie en formation plénière, a indiqué que « le système comptable de l'OHADA demeure le seul applicable » dans les Etats-partie au traité OHADA de Port-Louis, « tout autre référentiel y étant dépourvu de valeur juridique ». La CCJA OHADA précise que « les états financiers de synthèse des entreprises ayant leur siège ou leur établissement dans un Etat-partie au traité de l'OHADA doivent être établis impérativement et exclusivement selon les modalités fixées par les dispositions des articles 8 et 25 à 34 de l'Acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises ».

✉ krotoff@gide.com

▼ Niger : projet d'ordonnance sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le Conseil des ministres a adopté le 15 décembre un projet d'ordonnance prenant en compte les recommandations du GAFI et la Directive de l'UEMOA sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. La nouvelle ordonnance abrogera les dispositions de deux précédents textes traitant séparément de ces deux sujets. Les nouvelles dispositions concernent notamment les mesures de vigilance par les institutions financières dans les opérations transfrontalières, la protection de données et le partage d'informations par les banques appartenant à un groupe international.

✉ jean-jacques.lecat@cms-bfl.com

▼ Madagascar : une Loi de Finances Initiale (LFI) 2016 ambitieuse en dépit des performances décevantes actées par la Loi de Finances Rectificative (LFR) 2015

La LFI 2016 prévoit de porter le taux de pression fiscale à 10,4% du PIB alors que la LFR 2015 vient de réviser cet objectif de 11,5% à 9,9% du PIB. Ce taux correspond à celui de 2014, inférieur à l'objectif de 11% du PIB de la LFR 2014. La projection de croissance à 4,5% de la LFI 2016 reste très volontariste. En dépit d'un important soutien international la reprise économique attendue en 2015 n'a pas eu lieu (3,2%, en deçà des prévisions à 5% de la LFI). Cela s'explique tant par les effets inertiels d'une crise politique et de gouvernance qui perdure, que de chocs externes climatiques ou liés à l'effondrement du prix des matières premières.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : adoption d'une loi sur les PPP

Une trentaine de projets de loi ont été adoptés pendant la seconde session parlementaire ordinaire qui s'est achevée le 18 décembre 2015. On relève parmi ces lois : (i) celle sur les PPP, soutenue par la Banque mondiale, mais dont les imperfections devront être corrigées dans les décrets d'applications; (ii) la Loi de Finances Rectificative(LFR) 2015 et la LFI 2016 ; (iii) la loi de ratification de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC ; (iv) la loi créant une Chaîne pénale spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et d'ébène, finalement adoptée après plusieurs reports. L'adoption du projet de code minier tant attendu par les investisseurs et les bailleurs de fonds est en revanche reportée à la prochaine session parlementaire de 2016.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Cameroun : attribution de la construction du stade d'Olembé au groupe Piccini

Le 15 décembre dernier, le groupe italien a été choisi pour la construction du stade de football d'Olembé, dans la banlieue de Yaoundé, pour un montant total de 163 Mds FCFA. Les médias camerounais annoncent la signature du contrat le 23 décembre 2015. Pour mémoire, le Cameroun organisera les coupes d'Afrique des nations de football féminine en 2016 et masculine en 2019.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : signature d'un contrat PPP pour la construction d'un oléoduc entre Limbé, Douala, Edéa et Yaoundé

Ce contrat a été signé entre le gouvernement et le consortium nigériano-sud-africain, 3PL SA (Petroleum Products Pipeline SA), et intègre la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de l'ouvrage. 3PL travaillera en partenariat avec le chinois China Petroleum Pipeline (CPP) pour la construction de l'ouvrage, qui devra être livré dans un délai de 2 ans. Les travaux du premier tronçon qui va du port pétrolier de Limbé à Douala, sur une distance de 110 km, devraient démarrer en janvier 2017. Suivront la construction du deuxième tronçon entre Douala et Edéa, long de 70 km et celle du troisième tronçon d'Edéa à Yaoundé, d'une distance de 175 km.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ RDC : vers un financement de la CAFI à la RDC

La RDC vient de bénéficier de 250 M USD sur un total de 1 Md USD sollicité dans le cadre de l'initiative multibailleurs « Forêt d'Afrique centrale » (Cafi). L'accord a été signé par le ministre congolais des Finances en marge de la COP21.

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ RDC : 120 M EUR de l'UE pour l'agriculture et des sites touristiques

Le gouvernement congolais et la commission de l'Union Européenne (UE) ont signé mardi 15 décembre 2015 à Rumangabo, province du Nord-Kivu, la convention de financement du programme « environnement et agriculture durable pour la sauvegarde des sites biologiques prioritaires de la République Démocratique du Congo (RDC) ». Financé à hauteur de 120 M EUR dans le cadre du 11ième Fonds Européen de développement (FED), ce programme vise la protection et la valorisation du capital environnemental unique du Congo.

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ RDC-Koweït : signature d'un protocole pour la construction de logements sociaux

Le gouvernement congolais et Rokomesko, un groupe immobilier de développement koweïtien, ont signé lundi 22 décembre à Kinshasa, un accord de 400 M USD pour la construction de logements sociaux en RDC. L'objectif poursuivi par la signature de ce protocole est de construire à Kinshasa, une cité moderne répondant aux standards internationaux et intégrant des équipements collectifs, centres commerciaux, écoles, hôpitaux et marchés.

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ **RDC : financement de la BAfD (138 M USD) pour le barrage hydroélectrique transfrontalier de Ruzizi III**

La Banque africaine de développement (BAfD) a mobilisé sous forme de subvention et de prêt 138 M USD pour la mise en place du barrage électrique de Ruzizi III desservant le Burundi, le Rwanda et la RDC. D'une capacité de 147 MW, la centrale sera dotée d'une ligne de transmission de 220 Kv s'étendant sur 8,3 km et qui la reliera au centre de distribution d'électricité de Kamanyola (RDC).

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ **Comores : report sine die de l'examen par le FMI d'une Facilité Rapide de Crédit (FCR) suite à l'annonce d'un appui budgétaire saoudien de 40 M USD**

Les services du FMI ont reporté sine die l'examen en Conseil d'une FCR suite à l'annonce inattendue par l'Arabie Saoudite d'un appui budgétaire de 40 M USD. Ceux-ci souhaitent réévaluer les besoins de soutien à la balance des paiements. Le financement saoudien, destiné à soutenir les élections présidentielles et celles de Gouverneurs des 3 îles (février et avril 2016), intervient en complément d'un autre appui budgétaire de 2,5 M USD que l'Arabie Saoudite décaissera dès décembre 2015. La FRC de 2,225 MDTs (25 % du quota soit environ 3 M EUR, et 0,6% du PIB des Comores) devait être jumelée avec un Programme de Référence (SMP) de 15 mois.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ **Éthiopie: la ligne ferroviaire du corridor nord (Awash-Woldiya) achevée à 23%**

Le projet ferroviaire reliant les villes du corridor nord de l'Éthiopie (Awash, Woldiya, Hara et Gebeya) est réalisé à 23%. Les travaux de cette ligne longue de 392 km ont débuté il y a un an et devraient se terminer d'ici 4 ans. La ligne ferroviaire est réalisée par la société turque Yapi Merkezi sous la supervision du français Systra. Le coût du projet s'élève à 1,7 Md USD. L'Éthiopie est engagée dans un vaste développement de son réseau ferroviaire et entend disposer de 1 545 km de lignes d'ici 2020.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : signature d'un prêt de 56 M EUR entre Kenya Power et l'AFD pour financer le plan directeur de distribution d'électricité**

Kenya Power (KPLC), l'opérateur national en charge de la distribution d'électricité, et l'AFD ont signé un prêt non souverain de 56 M USD le 11 décembre. Ce prêt vise à financer le renforcement du réseau de distribution électrique kényan dans le cadre du plan directeur 2012-2030 du sous-secteur. Il concerne trois zones majeures d'activité au Kenya : Mombasa, Kisumu et Nairobi. L'objectif est de diminuer le nombre de coupures, de réduire le niveau de pertes techniques (enjeu d'efficacité énergétique) et d'augmenter la capacité du réseau de distribution. Le gouvernement du Kenya a fait du secteur électrique une de ses priorités en matière d'investissement public.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : accord de financement de 63,6 M USD de la Banque africaine de développement pour des projets d'irrigation à petite échelle**

La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un financement souverain de 63,6 M USD pour soutenir les projets d'irrigation à petite échelle. Ce financement est composé d'une

ligne de crédit de 39,55 M USD et d'un don de 24 M USD. L'objectif est d'améliorer la productivité agricole, d'augmenter les revenus issus de l'agriculture et de garantir la sécurité alimentaire dans les zones rurales du Kenya. L'irrigation rurale est un enjeu majeur au Kenya alors que 25 % de la population du Kenya vivent dans les zones arides ou semi-arides du pays.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : Proparco s'associe au groupe CIEL pour investir dans des hôpitaux privés en Afrique**

Proparco vient d'annoncer une prise de participation de 15% dans CIEL Healthcare Ltd, filiale dédiée au secteur de la santé du groupe mauricien CIEL (env. 370 M EUR de CA en 2014). CIEL Healthcare, qui a pris le contrôle – début 2015 – du principal hôpital privé de Kampala, compte développer ses investissements dans des hôpitaux privés en Afrique subsaharienne. La filiale de l'AFD dédiée au secteur privé est présente à Maurice sous forme de « quasi fonds propres » au sein de Bank One (banque détenue à 50% par le groupe CIEL), et avec des participations minoritaires au capital de la banque AfrAsia (9%) et du groupe CIEL (3,7%).

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : financement de 2 M EUR du gouvernement finlandais et de TradeMark East Africa (TMEA) pour 3 postes frontière uniques**

La Finlande et TMEA ont signé avec le gouvernement tanzanien un accord de financement de 2 M EUR visant à faciliter le commerce avec les pays frontaliers. Le projet porte sur la création de trois postes frontière à guichet unique situés dans 3 villes tanzaniennes (Holili, Mutukula et Kabanga). Ces postes abriteront du personnel de l'autorité nationale de collecte des revenus (TRA), des officiers de l'immigration ainsi que des policiers. Ce système proposé par l'EAC vise à réduire le temps et le coût du transit. La Tanzanie est classée 180 sur 189 dans le rapport Doing Business 2015 pour l'indicateur relatif au commerce transfrontalier.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Libéria : 34 sites d'accueil de mini-centrales hydrauliques identifiés**

Suite à une étude financée par la Norvège, le ministre libérien des Terres, des mines et de l'énergie a annoncé l'identification de 34 sites potentiels, répartis sur huit comtés, pouvant accueillir des mini-centrales hydroélectriques. L'étude réalisée par une agence gouvernementale indépendante libérienne (Rural and Renewable Energy Agency) indique que chaque site pourrait être équipé d'une centrale d'une capacité de 60 KW permettant potentiellement 2 MW de génération supplémentaire. Ce projet représenterait une avancée significative pour le pays dans le domaine des énergies renouvelables. D'après l'USAID, la capacité de génération actuelle du Libéria s'élève à 23 MW.

✉ thibauld.leger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Bénin : lancement des travaux de la route Parakou-Pèrèrè-Nikki-Kalalé-Sègbana**

Le Président Thomas Boni-Yayi a inauguré le chantier de bitumage de la route Parakou-Pèrèrè-Nikki-Kalalé-Sègbana. Long de 100 km et confié à l'entreprise Burkinabé « Africaine de Travaux Publics », le premier lot concerne l'axe Parakou-Pèrèrè-Nikki pour un montant de 100 Mds FCFA (152 M EUR). Le second lot, sur l'axe Nikki-Kalalé-Sègbana de 170 kilomètres, sera réalisé par l'entreprise Tunisienne Surubat et devrait coûter 92 Mds FCFA (140 M EUR).

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : éligibilité au programme « Compact » du MCC américain

Le Conseil d'administration du MCC, présidé par le Secrétaire d'Etat américain John Kerry, vient de valider l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au programme Compact du MCC. La Côte d'Ivoire est parvenue à cette étape en respectant trois nouveaux critères (« Etat de droit », « efficacité gouvernementale », « efficacité politique »), après dix autres critères respectés en 2014. Si le pays parvient à répondre à l'ensemble des vingt critères d'éligibilité, il pourra bénéficier d'une subvention globale de 450 M EUR.

✉ benoit.massuyeau@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : réhabilitation par la Chine du tronçon malien de la voie ferrée Dakar-Bamako

La compagnie publique chinoise « China Railway Construction Corporation » (CRCCI) a été choisie pour réaliser la réhabilitation de la ligne ferroviaire Bamako-Dakar. Côté malien, le coût du chantier de rénovation du tronçon reliant la capitale Bamako à la frontière sénégalaise via Kita et Kayes s'élève à 1,49 Md USD. La réhabilitation porte sur 644 km et 22 stations ferroviaires. La durée des travaux est estimée à quatre ans. De l'autre côté de la frontière, l'accord sino-sénégalais porte sur la « la réhabilitation complète » de la ligne Dakar-Kidira (environ 645 km) pour un coût de 1,14 Md USD, financé par Eximbank China par un prêt sur 30 ans au taux de 2 %.

✉ abdoulayeMalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : l'Union européenne apporte 148 Mds F CFA en appui aux réformes

Le gouvernement malien et l'Union européenne ont signé le 21 décembre deux conventions de financement, l'une sous forme d'aide budgétaire dans le cadre d'un programme d'appui à la réforme de l'Etat et à la consolidation de l'Etat de droit (220 M EUR), et l'autre destinée à financer le budget de fonctionnement de la cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (CONFED) de 5 M EUR.

✉ abdoulayeMalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : signature de deux convention avec le FADES

M. Sid Ahmed Ould Raïss, ministre des Affaires économiques et du développement, et M. Abdelatif Youssef Al Hamad, PDG du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) ont signé deux conventions de financement le 22 décembre 2015 au Koweït. La première (108 M EUR) porte sur les réseaux de transport et de distribution d'électricité et de la réalisation de la ligne à haute tension Nouakchott-Nouadhibou. La seconde porte sur un don de 3 M EUR en faveur des activités de l'Initiative de transparence dans le secteur de la pêche, initiative pour laquelle une conférence est prévue à Nouakchott en février 2016.

✉ valery.alves@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : 121 M EUR de la BAfD pour la réhabilitation de routes

La Banque africaine de développement a octroyé au Sénégal un financement d'environ 121 M EUR dans le cadre du projet de réhabilitation de la route nationale numéro 2. Le projet, d'un coût de 361 M EUR, est cofinancé par la BID et les Fonds de l'OPEP et d'Abu Dhabi. Il comprend (i) la réhabilitation, l'aménagement et le bitumage de 627 kms de routes sur le corridor Dakar-Bamako et la route eurafricaine (Dakar-Nouakchott-Tanger-Madrid) et (ii) l'aménagement de 100 kms de pistes rurales et la construction de 12 kms de voiries dans les villes du nord du pays.

✉ foly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : 27 M EUR de la KfW pour les énergies renouvelables**

La KfW a octroyé au Sénégal un financement de 27 MEUR dans le cadre du projet de promotion des énergies renouvelables. Ce financement, qui sera rétrocédé à la Société nationale de l'électricité (Sénelec), est destiné à la mise en place d'une centrale photovoltaïque d'une capacité de 15 MW à Diass. Cette centrale alimentera essentiellement la zone économique spéciale intégrée en cours de réalisation dans cette zone.

✉ folly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : Eiffage remporte l'appel d'offres de l'aménagement du quatrième lac**

Le groupe Eiffage a remporté l'appel d'offres international lancé le 9 juin 2015 sur l'aménagement du quatrième lac et l'assainissement des quartiers périphériques de l'agglomération de Lomé sur financement de l'UE délégué à l'AFD. Le procès-verbal d'attribution provisoire du marché publié le 22 décembre dernier le donne gagnant sur les 3 lots, pour un marché global proche de 23 Mds FCFA, soit 34,9 MEUR.

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Région : accord de coopération renouvelé et élargi entre le NEPAD et le CIRAD

En marge de la COP21, le secrétaire exécutif du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Directeur général du CIRAD ont renouvelé le 30 novembre l'accord de coopération signé en 2012 entre les deux institutions. Cet accord, en sus de la prolongation des orientations existantes, inclut de nouveaux axes de coopération comme le changement climatique, l'intensification écologique et le développement territorial via le projet du NEPAD « Rural Futures ». Cette coopération vise, grâce à des études et recherches conduites en commun, un partage des connaissances, un appui au renforcement des capacités, à la conception de politiques publiques et à l'amélioration du dialogue politique.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ Zambie : la BAfD va soutenir le développement de la filière anacarde

La Banque Africaine de Développement (BAfD) vient d'approuver un prêt de 45 M USD pour financer le projet du gouvernement de relance de la filière de production d'anacarde (projet de développement de l'infrastructure d'anacarde - « CIDP »). Le projet vise à la fois le développement d'infrastructures pour soutenir les plantations (pépinières) et la transformation de la production ainsi que le renforcement des capacités par la formation et l'appui technique. Le projet cible 60 000 petits exploitants agricoles dans 10 districts. La filière anacarde, qui avait connu un développement rapide au début des années 1990, ne produit plus aujourd'hui que 50 t par an, faute d'investissements et d'appuis techniques suffisants.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Afrique du Sud : officialisation du nouveau programme nucléaire civil

Par décision du journal officiel sud-africain du 21 décembre 2015, le département de l'énergie a obtenu l'autorisation de poursuivre le programme nucléaire visant à accroître la capacité énergétique du pays de 9.600 MW. Cette décision, accolée de la signature du ministre de l'Energie de 2013 (Ben Martins) et de la présidente de Nersa (Cecilia Khuzwayo), est soutenue par un rapport du sous-comité à la Protection de l'Energie datant du 9 Décembre dernier. Un appel à proposition devrait logiquement suivre dans les prochains mois pour évaluer notamment le modèle de financement qui sera soumis à l'approbation finale du Conseil des ministres afin « d'assurer l'intégrité, la rentabilité et la transparence du processus ».

✉ Gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : prêts de la BAfD pour 1,125 Md USD à Eskom

La Banque africaine de développement a octroyé 1,125 Md USD à Eskom pour le développement du secteur énergétique sud-africain sous forme d'un prêt d'entreprise de premier rang de 375 M USD et d'un prêt syndiqué de 750 M USD via des établissements

commerciaux. Ces prêts financeront l'exécution du programme d'expansion de capacité d'Eskom, principal opérateur public en charge de l'électricité, sur la période 2015–2020 afin d'assurer la maintenance et la rénovation des quelque 8.000 MW de capacité existante tout en aidant à déployer 10.986 MW supplémentaires.

✉ gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : hausse de +5,6 % de la production de diamants en 2015**

La production angolaise de diamants s'est élevée en 2015 à 9 M de carats, en hausse de +5,6 % par rapport à 2014, permettant de réduire les pertes liées à la baisse du prix du diamant sur le marché international. Cette augmentation ne permet toutefois pas d'atteindre l'objectif annuel de 10 M de carats contenu dans le Plan national de Développement 2013-17. Le diamant ne représente pour l'instant que 1% des rentrées fiscales du pays, bien que l'Angola soit le 5^{ème} pays producteur du monde. Selon le ministre des Mines, la nouvelle mine de diamants de *Luaxe* pourrait permettre de doubler la production nationale d'ici 2020.

✉ patricia.baptista@businessfrance.fr

▼ **Nigéria : suppression des subventions aux carburants**

Après avoir envisagé d'augmenter le prix du litre d'essence à 97 NGN, puis d'introduire un bande de fluctuation de 87 à 97 NGN et enfin, de baisser le prix à la pompe à 85 NGN par litre, le gouvernement fédéral a finalement tranché : les subventions aux carburants ont été supprimées à partir du 1er janvier 2016 et le prix à la pompe a été réduit de 0,5 NGN par litre d'essence, passant de 87 à 86,5 NGN. Les tarifs doivent être révisés à la fin du mois de mars 2016.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : La NNPC pourrait produire 10 M de litres de produits pétroliers raffinés par jour d'ici la fin du mois de janvier 2016**

Les raffineries appartenant à la compagnie pétrolière nationale du Nigéria (NNPC) pourraient produire 10 millions de litres de produits pétroliers raffinés d'ici à la fin du mois de janvier. Selon le dernier rapport mensuel de l'entreprise publique, la production de produits pétroliers raffinés s'est établie à 6,76 M de litres par jour en décembre, un volume jugée suffisant par la NNPC pour « stabiliser » l'offre dans le pays. Au Nigéria, la consommation de produits pétroliers raffinés est estimée entre 35 et 50 M de litres par jour.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : NERC abolit des charges fixes d'électricité**

La Nigerian Electricity Regulatory Commission (NERC), après plusieurs mois de négociations, a rendu publiques les principales mesures qui adoptées dès le premier trimestre 2016. Les charges fixes d'électricité (≈3,50EUR/mois) seront supprimées tandis que les prix de l'électricité sur la consommation réelle augmenteront pour l'ensemble des compagnies de distribution (DISCO's). NERC souhaite également systématiser l'installation de compteurs électriques pour les nouveaux clients raccordés au réseau et appliquer une tolérance zéro à l'encontre des DISCO's soupçonnées de pratiquer la surfacturation de certains clients. Sam Amadi, Président de NERC, plaide ainsi en faveur d'un système de facturation plus juste pour le consommateur final.

✉ thibault.leger@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : annonce de la fin des délestages électriques par le ministère ghanéen de l'Energie

Le ministère de l'Energie ghanéen a annoncé le 30 décembre, dans un communiqué, la fin des délestages électriques (plus communément appelés « dumsor ») qui avaient été mis en place en 2012 afin de faire face à une crise de la fourniture d'électricité. Tout en saluant la nouvelle, les représentants du patronat ghanéen, par la voix de l'une de ses principales associations l'AGI, demandent à en juger de la pertinence sur la durée : la normalisation apparente pourrait, selon eux, n'être que le fait d'une consommation très inférieure à la moyenne compte tenu du fort ralentissement de l'activité économique (beaucoup d'entreprises sont fermées) pendant les fêtes.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : début des travaux du barrage d'Adjarala

Les Présidents du Togo et du Bénin ont posé samedi à Aplahoué (Bénin) la première pierre du barrage d'Adjarala. Les travaux de la centrale, qui prévoient la construction de trois blocs de 49 MW (soit 147 MW), devraient débuter en mars prochain et durer 4 ans. Le groupe chinois Sinohydro Africa a signé avec le gouvernement du Bénin et du Togo un mémorandum d'entente pour la construction de ce barrage sur le fleuve Mono, un projet commun entre les deux pays. Le financement de 550 M USD est assuré via un prêt accordé par l'EximBank China.

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Tanzanie : entrée des conglomérats chinois sur le marché de l'immobilier tanzanien

Les conglomérats chinois investissent dans le secteur immobilier tanzanien marqué par un fort dynamisme. Ce secteur représente en effet un potentiel important en Tanzanie, où la croissance démographique des villes de Dar Es Salaam, Mwanza et Arusha offrent des opportunités. Une entreprise publique chinoise d'envergure mondiale, AVIC International Holding Corporation, est ainsi impliquée dans le plus gros projet de développement immobilier du pays situé à Somangira (Kigamboni). Jusqu'alors les investissements émanaient de fonds de pension, en raison des risques et des obstacles inhérents au secteur (manque d'infrastructures et de compétence). PwC estime le déficit de logement du pays à 3,8 M dans son rapport de 2015.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : lancement de la construction de la nouvelle usine Karam Industria

La société Karam Industria a lancé la construction de sa future usine, projet estimé à plus de 6 M USD, vouée à produire en Angola des biens destinés à diverses industries mais ciblant particulièrement la filière automobile. Karam Industria, présente en Angola depuis un an, a déjà signé des contrats avec Toyota et Hyundai pour la fabrication de pièces. Karam Industria a également signé un contrat d'approvisionnement avec Caterpillar, Daiichi et Schneider Electric. L'unité sera située dans le pôle industriel de Viana, à 40 km de la capitale et emploiera 470 personnes, dont 95 % d'angolais.

✉ patricia.baptista@businessfrance.fr

Services

▼ CFAO: PLAYCE, centre commercial de nouvelle génération inauguré le 18 décembre 2015 à Abidjan

Conçu et opéré par CFAO, le centre commercial « PlaYce Marcory », a été inauguré à Abidjan par le Président ivoirien, SEM Alassane Ouattara, en présence de Jean Louis Billon (Ministre du Commerce ivoirien), Jun Karube (Président et CEO de Toyota Tsusho Corporation), Richard Bielle (Président du Directoire du groupe CFAO), et Stéphane Thouin (Directeur Exécutif Partenariat International de Carrefour). D'une superficie de 20 000 m², « PlaYce Marcory » offre trois espaces : l'hypermarché Carrefour, une galerie marchande de 55 boutiques (dont 15 marques internationales désireuses de se développer en Afrique) et un espace de restauration (parmi eux l'américain Burger King).

✉ bguillien@cfao.com

▼ Comores : signature d'accords d'interconnexion entre Comores Télécom et Telco OI

Sous pression du gouvernement comorien, Comores Télécom a signé le 10 décembre, les accords d'interconnexion avec le consortium Telco OI (opérateur malgache Telma et NJJ Capital – fonds d'investissement de M. Xavier Niel). La signature de ces accords entre les deux opérateurs a permis à Telco OI de verser le jour-même le prix de la licence (14,2 M EUR) à l'Etat comorien, et de devenir de fait le second opérateur télécom du pays. Malgré l'octroi de la seconde licence globale de télécommunications à Telco OI le 2 octobre 2015, Comores Télécom menait une campagne sans précédent pour faire échouer le processus.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : le groupe Medine prévoit d'investir 250 M EUR pour créer un campus universitaire panafricain

Medine, un des principaux groupes d'affaires mauricien, prévoit d'investir près de 250 M EUR d'ici 2025 pour bâtir un village universitaire (« International Campus for Sustainable & Innovative Africa ») susceptible d'accueillir 12 000 étudiants, dont 80% d'étrangers. Un premier campus, construit en 2012, est déjà opérationnel avec quelque 400 étudiants. Des partenariats ont été conclus avec des établissements français comme l'Ecole Centrale de Nantes, les universités Paris-Descartes et Panthéon-Assas, ESCP Europe, ESSEC Business School ou Supinfo. Le campus (34 ha) fera partie d'une « smart city » (300 ha) comprenant un parc dédié aux entreprises, une zone résidentielle, un complexe sportif, etc.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : officialisation de l'accord entre SAA et Airbus

Sur ordre du National Treasury, South African Airways (SAA) a signé la proposition amendée d'Airbus prévoyant la livraison de 5 A330 en leasing, en remplacement de la fourniture de 10 A320. Cet amendement, qui avait déjà été validé par le Treasury en juillet, prévoit de remplacer la livraison de 20 A320 (10 ont déjà été livrés entre début 2011 et mars 2015 et 10 autres devaient encore l'être d'ici 2017) par la mise à disposition de 5 appareils A330 en leasing, livrés à partir du second semestre 2016. En termes financiers, le bilan très dégradé de SAA devrait s'améliorer rapidement avec le retour d'acompte des A320 (10 M USD par A320 soit 100 M USD de liquidités additionnelles au total).

✉ gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : acquisition de deux nouveaux satellites chinois

La société NIGCOMSAT (Nigerian Communication Satellite), créée en 2006 et dépendant du ministère des Communications, vient d'annoncer être en négociation avec China Great Wall Industry Corporation, société rattachée au gouvernement chinois, en vue de l'acquisition de deux satellites pour un montant de 701 M USD. Il s'agit du 3ème contrat successif entre ces deux sociétés après l'acquisition du NigComSat-1 en 2007 pour 400 M USD (déclaré hors service en 2008) et du NigComSat-1R en 2011 (toujours en service et couvrant 52 pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie). Cette semaine, NIGCOMSAT a également annoncé avoir remporté le contrat de gestion du satellite biélorusse Belintestat-1 pour une durée de 15 ans.

✉ thibault.leger@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : privatisation possible de quatre aéroports pour 2016

Afin d'améliorer la qualité des services proposés et d'augmenter le nombre de passagers aériens au Nigéria, le ministre des Transport, Rotimi Amaechi, a affirmé envisager la privatisation des quatre principaux aéroports du pays : Lagos, Abuja, Port Harcourt et Kano. Le ministre a également annoncé la fin des travaux de rénovation des terminaux internationaux dans ces quatre villes d'ici la fin de l'année 2016. Ces quatre aéroports représentent plus de 80% de l'activité aéroportuaire du pays qui a comptabilisé 15,3 M de passagers en 2014 dont 7,4 M à Lagos et 4,2 M à Abuja.

✉ thibault.leger@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : démission de la ministre des Transports

Dziva Attivor, ministre des Transports a présenté, le 23 décembre, au Président Mahama sa démission. Celle-ci fait suite aux critiques sur le coût excessif du changement d'image des 116 autobus du service Metro Mass Transit à Accra dont le rapport annuel du Petroleum Fund avait révélé qu'il atteignait 3,6 M GHS (900 000 EUR) soit 31 000 GHS (7 500 EUR) par véhicule. La défense hésitante de la Ministre face aux attaques de l'opposition sur le caractère excessif de ces dépenses jugées superflues ne lui a laissé d'autres choix que de quitter son poste.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : privatisation de la Banque publique de l'habitat

Le gouvernement ivoirien vient de lancer le processus de privatisation de la BHCI (Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire), en cédant les 51,6% de parts détenues par l'Etat. Cette banque, créée en 1995 pour le financement de l'habitat, souffre d'un problème de sous-capitalisation. Cette décision s'inscrit également dans le cadre du programme FEC 2011-2015 avec le FMI, qui vise entre autres à assainir le secteur financier ivoirien. L'Etat a déjà liquidé en 2014 la banque publique dédiée à l'Agriculture (BFA), vendu ses parts dans la SIB, filiale du groupe Attijari Wafa Bank, et a lancé le processus de privatisation de Versus Bank, établissement spécialisé dans le financement des PME.

✉ benoit.massuyeau@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Cameroun : Boeing Consulting signe un contrat d'assistance avec Camair co pour l'audit de son plan de redressement et de relance

Le contrat a été signé le 15 décembre 2015 à l'instigation du gouvernement et prévoit dans un premier temps l'évaluation par Boeing du plan de redressement et de relance préparé par les équipes de la Camair co, puis la Conception d'un plan d'affaires pour la période 2016-2019 et enfin, l'assistance de la société américaine à la maintenance de la flotte de la Camair co.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Océan Indien : restructuration du groupe Hiridjee

Le groupe familial Hiridjee a annoncé la création du groupe Axian. Son principal actionnaire est M. Hassanein Hiridjee classé 6ème au classement Forbes du Top 25 des plus grandes fortunes d'Afrique francophone. Axian opère dans le secteur bancaire (BNI Madagascar), des télécoms (Telma, Towerco of Madagascar, TRM La Réunion et Mayote et Telco-Comores), de l'immobilier (First Immo) et de l'énergie (Jovenna, EDM). Le groupe s'est associé à M. Xavier Niel pour consolider l'acquisition des activités mobiles d'Outremer Telecom à La Réunion et à Mayotte et pour remporter l'attribution d'une licence mobile aux Comores. Le groupe Viseo contrôlé par M. Moustafa Hiridjee reprend les activités du groupe Hiridjee dans la distribution automobile et agro-alimentaire.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : l'opérateur MTN, dans l'attente d'une décision de justice

Premier opérateur mobile du pays avec plus de 62 M d'abonnés, la filiale nigériane du groupe MTN n'a pas respecté la date butoir fixée au 31 décembre 2015 par la Nigerian Communications Commission (NCC) pour s'acquitter de ses 3,9 Mds USD d'amende en raison de cartes SIM non désactivées. Mi-décembre, MTN Nigéria a déposé un recours devant la Haute Cour de Justice de Lagos estimant que la NCC ne devrait pas décider de la réglementation du marché et des sanctions financières associées et que son délai de paiement serait rallongé en attente d'un jugement, ce que conteste la NCC qui vient à son tour de déposer un recours devant la haute Cour de Justice d'Abuja. Aucune date de verdict n'a pour l'instant été communiquée.

✉ thibauld.leger@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : première implantation de Engie en Afrique de l'Ouest

Pour sa première implantation en Afrique de l'Ouest, Engie (ex-GDF Suez) a choisi la Côte d'Ivoire. Le nouveau bureau, dirigé par Philippe Miquel, est chargé d'identifier des investissements potentiels dans la sous-région. Jusqu'ici, le groupe ne comptait en Afrique que deux bureaux, au Maroc et en Afrique du Sud, ainsi qu'une représentation au Kenya.

✉ benoit.massuyeau@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : livraison du 1er train périurbain par Alstom à PRASA

Alstom a livré dans les délais prévus le premier train périurbain X'Trapolis Mega à PRASA (Passenger Rail Agency of South Africa) dans le cadre de la commande de 600 trains passée par la société ferroviaire sud-africaine en octobre 2013. Le train doit à présent faire l'objet d'une série d'essais dynamiques sur le réseau ferré sud-africain. Alors que le site de production brésilien de

Objectif Afrique n°15

Lapa est chargé de la construction des 20 premiers trains, les 580 autres seront assemblés à Dunnottar près de Johannesburg. Ce projet, qui couvre également l'assistance technique et les pièces détachées, est mené par la co-entreprise locale Gibela formée par Alstom et ses partenaires sud-africains.

✉ gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Congo : le président de la République annonce la tenue de l'élection présidentielle anticipée au 1er trimestre 2016

Devant l'Assemblée nationale le 22 décembre dernier, le Président de la République a annoncé la tenue en mars 2016 de l'élection présidentielle. Il a justifié ce calendrier par la volonté de rapprocher l'élection présidentielle et le vote de la nouvelle Constitution (intervenu le 25 octobre 2015). Dans cette perspective, le Conseil des ministres du 23 décembre a adopté le projet de nouvelle loi électorale qui comporte deux innovations majeures : l'adoption du bulletin unique au scrutin uninominal et la création d'une commission électorale nationale indépendante (CENI) dotée de l'autonomie financière.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : rencontre #1Ambassadeur1Entrepreneur (MAEDI 21)

Suite aux rencontres #1Ambassadeur1Entrepreneur du 25 août, le projet MAEDI 21 va organiser de nouvelles rencontres express entre ambassadeurs et entrepreneurs. L'Afrique du sud fait partie des pays retenus pour cette initiative : le 1er février prochain, les entreprises pourront s'entretenir avec l'Ambassadrice de France en Afrique du Sud, Mme Barbier, depuis le siège de Business France ou les bureaux de BPI France en visio-conférence. L'Ambassadrice de France sera à Johannesburg entourée des experts sectoriels du bureau Business France. Lors de la dernière Conférence des Ambassadeurs, Mme Barbier s'était entretenue avec 16 entreprises, accompagnées par la suite par le bureau Business France de Johannesburg.

✉ jacques.torregrossa@businesfrance.fr

▼ Burkina Faso : Forum Africallia 2016 en faveur des PME

La quatrième édition du Forum Africallia aura lieu du 24 au 26 février 2016 à Ouagadougou. Plateforme multisectorielle de développement international des petites et moyennes entreprises, basée sur des rencontres B2B, Africallia 2016 permettra aux hommes d'affaires du Burkina Faso et de la sous-région de partager des idées et projets d'affaires et de développement.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : élections générales annoncées pour le 8 août 2017

L'Independent Electoral and Boundaries Commission (IEBC), commission électorale kenyane, a annoncé que la date du 8 août 2017 avait été arrêtée pour les élections générales. La Commission a pour objectif d'inscrire 8 millions de nouveaux votants pour atteindre un total de 22,4 millions de personnes enregistrées, contre 14,4 millions en 2013. La Commission précise néanmoins que sur un budget de 2 Mds KES (17,6 M EUR) présenté au Ministère des Finances kenyan, seuls 500 M KES (4,4 M EUR) ont été accordés. Les dernières élections de mars 2013 s'étaient déroulées dans un climat plus apaisé que celles de 2007-08. Ces dernières avaient été suivies d'affrontements à l'origine de la mort d'un millier de personnes et de 600 000 déplacés.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Seychelles : M. James Michel réélu de justesse à la tête du pays**

Le Président des Seychelles, James Alix Michel (71 ans), au pouvoir depuis 2004, a été réélu pour un 3ème mandat et a prêté serment le 20 décembre. M. Michel (Parti Lepep) a remporté de justesse - avec un écart de moins de 200 voix - le 2^{ème} tour de la présidentielle en recueillant 50,15% des votes, contre 49,85% pour son adversaire, le pasteur Wavel Ramkalawan (Parti National Seychellois / SPN). C'est la première fois depuis 1993 que le parti Lepep était poussé à un second tour car jusque-là, le parti de M. Michel – issu de l'ancien parti unique – avait toujours remporté la présidentielle dès le premier tour, avec au moins 54% des voix. L'opposition entend contester le résultat de l'élection devant la Cour constitutionnelle.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : formation d'un nouveau gouvernement**

Le nouveau gouvernement guinéen a été nommé le 4 janvier par décret présidentiel. Il comprend 31 Ministres et 2 Secrétaires généraux (Secrétaire Général du Gouvernement et celui des affaires religieuses) avec pour objectifs principaux : la création d'emplois, le renforcement de la formation, l'amélioration du cadre des investissements et le soutien des entreprises locales. Ce nouveau gouvernement compte 26 hommes et 7 femmes.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MAEDI ni des ministères économiques et financiers. La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Contacts

sandrine.lafaye@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Directeur de la Publication

Marc Bouteiller

Rédacteurs en Chef

Samuel Goldstein (DG Trésor) et Marc Bouteiller (DAOI)

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :
objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :



C'M/S/ Bureau Francis Lefebvre

